



BRÉAL SOUS VITRÉ



BULLETIN MUNICIPAL

Voeux

" Que nous ayons de l'intérêt à l'autre, de la solidarité (...) Sachons nous saluer quand on se croise, sourire, être accueillant, nous respecter dans nos actes... "

Commerce multi-services

Ouverture prévue au dernier trimestre 2024

Associations

Découvrez les associations Bréalaises, adhérez, participez à leurs manifestations, c'est aussi cela faire vivre notre village

DÉCEMBRE
2023



Chères Bréalaises, Chers Bréalais,

Voici le moment où je vous retrouve toutes et tous à travers ce bulletin municipal. Moment privilégié dans ce monde de communication où quelquefois, simplement échanger est difficile.

Ll'année 2023 a encore été marquée par des événements tragiques avec une inquiétude quant à l'intolérance ethnique ou religieuse, mais aussi à l'étranger avec la guerre en Ukraine, les prises de pouvoir militaires en Afrique, et dernièrement les massacres en Israël et Palestine. Nous, Français d'origine ou non, devons reconnaître la qualité de nos vies en notre beau pays. Faisons en sorte que cette paix soit réelle pour tous, en travaillant sur le **bien vivre ensemble**. Que cette expression que l'on entend à tout moment soit à l'œuvre pour chacune et chacun de nous dans notre village. Que nous ayons de l'intérêt à l'autre, de la solidarité.

Cest une motivation pour tous les Conseillers et moi-même.

Le projet du **commerce multi-services** en est une pierre en offrant des services de proximité mais aussi un lieu de rencontre, de convivialité. Les travaux devraient se terminer pour l'automne prochain. Nous espérons répondre à vos attentes et vous y rencontrer.

Une préoccupation, discutée au sein de Vitré Communauté : la **mise en œuvre de la loi ZAN** (zéro artificialisation nette). Celle-ci vise à réduire la consommation de terre agricole et a donc un objectif tout à fait honorable, mais pour les communes rurales qui ont été sobres en consommation foncière ces dix dernières années, le risque d'avoir peu de droit à construire est réel.

Que cela ne nous empêche pas d'avoir des projets. C'est aussi cela qui nous fait avancer.

Dans ce bulletin, prenez connaissance des **associations Bréalaises**, adhérez, participez à leurs manifestations, c'est aussi cela faire vivre notre village.

Je remercie la commission communication pour la réalisation de ce bulletin, sources d'informations multiples ; qu'il reste accessible toute l'année dans votre maison !

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques, vos idées. Nous sommes toujours à votre écoute.

Je nous souhaite une très belle année 2024.

Sachons nous saluer quand on se croise, sourire, être accueillant, nous respecter dans nos actes (bruit le soir, déjections canines sur les pelouses, chiens dangereux non tenus en laisse, qui nous gâchent un peu la vie).

**À bientôt, lors de la cérémonie des voeux
le dimanche 7 Janvier 2024 à 11h.**

Votre maire, Pascale CARTRON

*" La pierre n'a point d'espoir
d'être autre chose que pierre.
Mais de collaborer,
elle s'assemble et devient temple "*

Antoine De Saint-Exupéry

SOMMAIRE

4 VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE 2020 - 2026

5 LE PERSONNEL COMMUNAL

6 INFORMATIONS COMMUNALES

Budget	6
Travaux 2023	8
Projets 2024	10
Animaux	12
Informations diverses	14
Tarifs de location des salles	16

17

VŒUX

Mme Isabelle LE CALLENNEC	17
Mme Christine LE NABOUR	18
Mme Elisabeth BRUN et M. Paul LAPAUSE	19

20

EAU DES PORTES DE BRETAGNE

20

EPTB EAUX & VILAINE

22

SMICTOM

24

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

25

UDAF 35

27

ADMR Centre de Soins St-Pierre-la-Cour

28

ADMR Argentré-du-Plessis

28

BIBLIOTHÈQUE

30

JEUNESSE

Garderie communale	30
Mini-bus	30
Ecole	31
Accueil de loisirs	33

34

VIE ASSOCIATIVE

APEL	34
OGEC	36
RPE Arc-en-Ciel	37
Titounette	39
Braëllo Théâtre	40
Bréalaquads	41
Club de l'Espoir	41
Comité des Fêtes	43
Compaigons de Braëllo & Lames de Sévigné	44
L'Espérance	45
Section UNC/AFN	47
Sportiviales & Compagnie	48
Ya Dance	48

49

ETAT CIVIL

50

AGENDA

**BULLETIN MUNICIPAL
DE BRÉAL-SOUS-VITRÉ
Décembre 2023**

Publication annuelle

Directrice de la publication :

Pascale CARTRON,
Maire de Bréal-sous-Vitré

Comité de rédaction :

Commission communication :
Stéphanie COCHIN, Hélène SIEUR,
Jean Louis HERIN, Hubert LHUISSIER,
Julie MEREL

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui, par leurs photos et articles, ont participé activement à l'élaboration de ce bulletin.

Création graphique et mise en forme :

Delphine LEVACHER - www.dlcrica.com
06.59.96.71.10 - delphine@dlcrea.com

Crédits photos :

Les Photos de Marie
09 73 59 73 92
www.lesphotosdemarie.com

Impression : Saxoprint

Tirage : 400 exemplaires

3

BULLETIN MUNICIPAL BRÉAL-SOUS-VITRÉ

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE de 2020 à 2026



Pascale CARTRON
Maire



Mickaël LEFEUVRE
1^{er} adjoint



Marie-Noëlle CRUBLET
2^{ème} adjointe



Claude GILBERT
3^{ème} adjoint



Stéphanie COCHIN
Conseillère municipale



Mickaël FOUBERT
Conseiller municipal



Hélène SIEUR
Conseillère municipale



Jean-Louis HERIN
Conseiller municipal



Norbert HERY
Conseiller municipal



Nicolas JOURDAN
Conseiller municipal



Hubert LHUISSIER
Conseiller municipal



Julie MEREL
Conseillère municipale



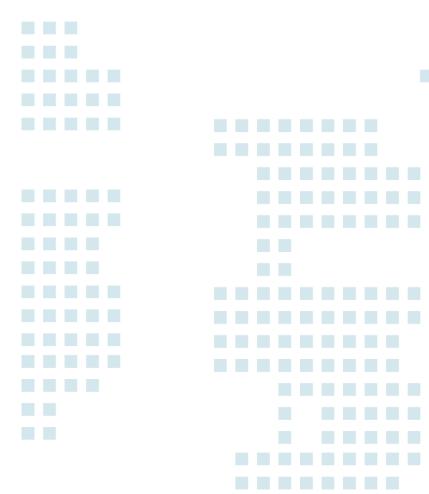
Jérôme PAUTONNIER
Conseiller municipal



Marie-Hélène PEPION
Conseillère municipale



Anthony THEBERT
Conseiller municipal



LE PERSONNEL COMMUNAL

Steven HOUAL
Agent technique référent

Béatrice MOREL
Agent d'accueil et chauffeur du bus scolaire

Manon LEGRAND
Directrice de l'ALSH

Véronique JARRY
Agent d'entretien et garderie périscolaire

Valérie FRASLIN-JAMMES
Secrétaire de mairie

5

L'équipe ALSH

De gauche à droite :

Léa VINOUZE
Stagiaire BAFA

Estelle CARROT
Animatrice

Elodie LE CORRE
Animatrice

Corentin CARROT
Animateur

Manon LEGRAND
Directrice

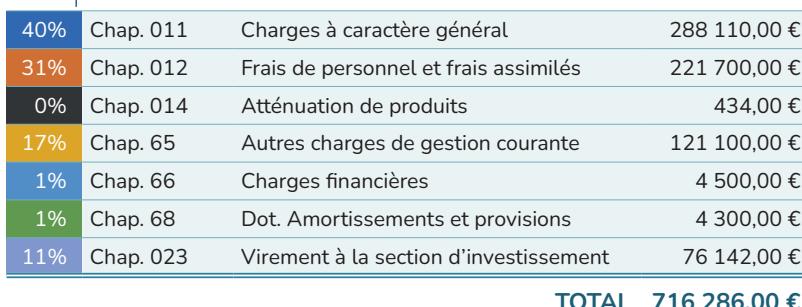


INFORMATIONS COMMUNALES

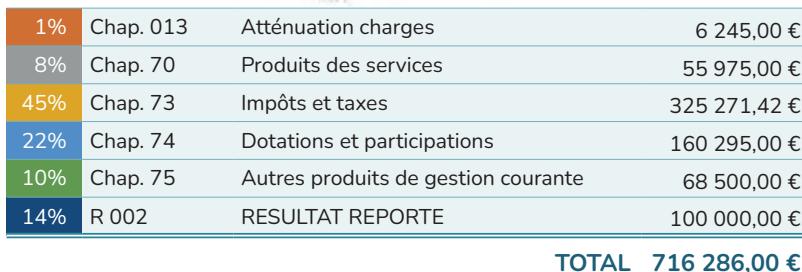
BUDGET

Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Investissement

INFORMATIONS COMMUNALES

Dépenses

1 %	Op. Equip 18 Mairie	8 000,00 €
0 %	Op. Equip 55 Eglise	2 000,00 €
0 %	Op. Equip 56 Eclairage public	2 000,00 €
0 %	Op. Equip 58 Acquisition Matériel Divers	2 750,00 €
4 %	Op. Equip 59 Aménagement / Voirie	37 000,00 €
0 %	Op. Equip 75 Salles Communales	2 500,00 €
1 %	Op. Equip 76 Pôle Activités	5 700,00 €
1 %	Op. Equip 78 Lotissement Clos des Lices	8 500,00 €
77 %	Op. Equip 79 Commerce Multiservices	630 000,00 €
5 %	Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées	37 262,00 €
1 %	Chap. 45 Opé. pour compte de tiers	5 000,00 €
10 %	RESTE À RÉALISER N-1	82 112,00 €

TOTAL 822 824,00 €

Recettes

6 %	Chap. 13 Subventions investissements	53 424,00 €
16 %	Chap. 10 Dotations, fonds divers et réserves	135 015,00 €
9 %	Chap. 021 Virement de la section de fonctionnement	76 142,00 €
1 %	Chap. 45 Opé. pour compte de tiers	5 000,00 €
1 %	Chap. 40 Opé. ordre de transfert	4 300,00 €
67 %	SOLDE EXECUTION 2022 REPORTÉ	548 943,00 €

TOTAL 822 824,00 €

INFORMATIONS COMMUNALES

Travaux 2023

**Sécurité**

Mise en place de ralentisseurs sur la « route du Val » et « Mail Armorique » afin de réduire la vitesse parfois excessive pour protéger notamment nos enfants.

**Acceptation du permis
d'aménager**

de la 2^{ème} tranche du
"Clos des Lices"

**Démoussage**
de la toiture de la mairie**Remise en conformité électrique**
des vestiaires et du foyer du complexe sportif

8

Construction d'une nouvelle clôture

entre le terrain de jeux et la propriété de M. et Mme LEVEQUE.

Merci aux élus qui ont participé à ce chantier.

**Curage annuel**

Bois Brillant, la Rivière, Chemin des Diligences

Remise en état des logements locatifs



Studio 3 rue de Bretagne



T2 rue Principale



Boisement des lagunes

Préparation du terrain d'environ 50 ares en vue de le planter en partenariat avec Lafarge Holcim et les enfants des écoles de Bréal et Mondevert.



Commerce

L'étude de marché a été effectuée par la CCI (Chambre de commerce et de l'industrie), la faisabilité du projet étant confirmée, les appels d'offre validés et le permis de construire accepté le projet va enfin se concrétiser. Les dossiers pour l'octroi des différentes subventions sont également déposés. Les travaux ont débuté pour une ouverture prévue au dernier trimestre 2024. Les travaux concernent également le logement attenant.



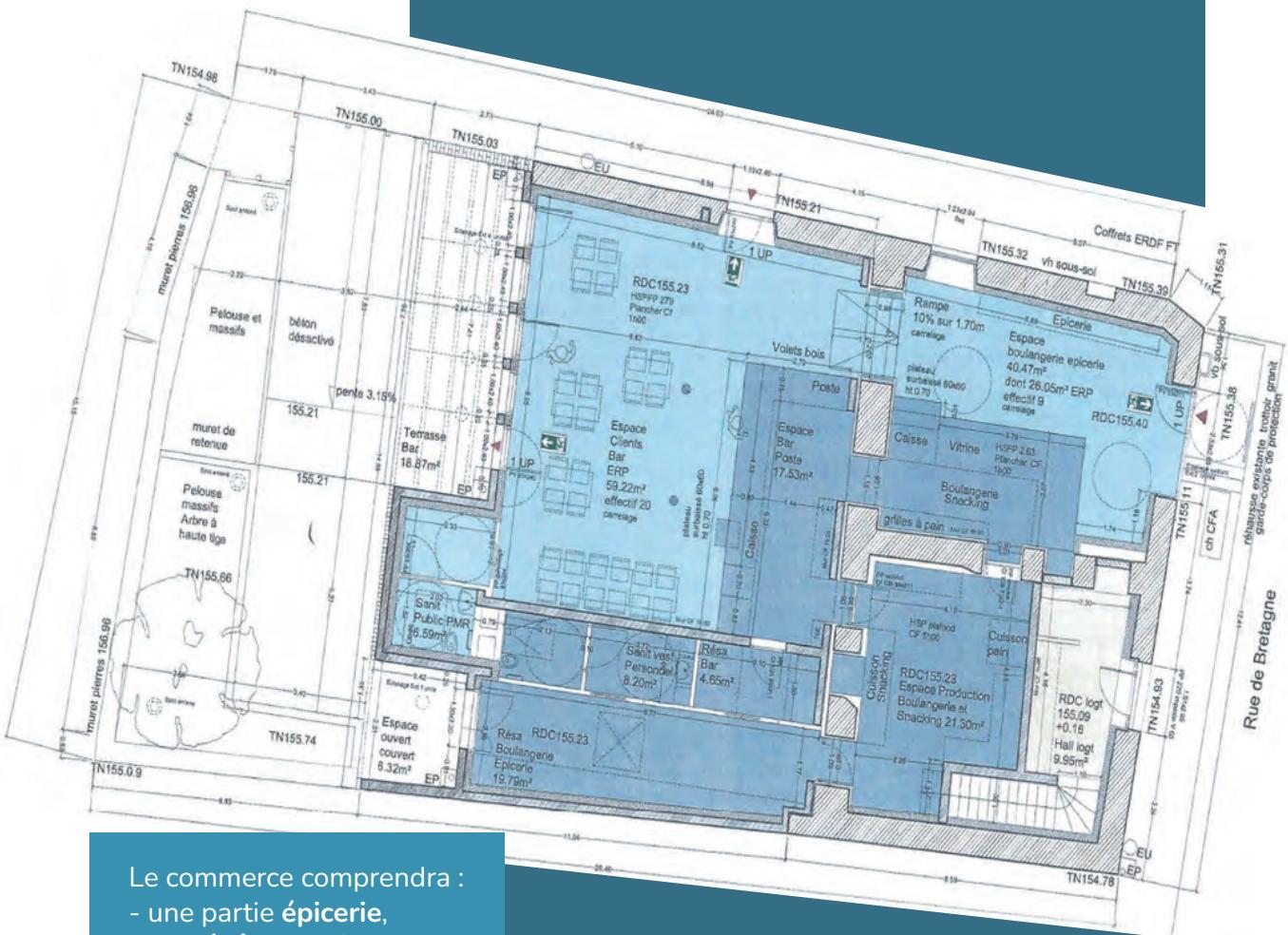
INFORMATIONS COMMUNALES

Projets 2024



CONCRÉTISATION DU PROJET Commerce multiservice

Le projet va enfin se concrétiser, les travaux de démolition ont débutés en décembre. **La reconstruction va pouvoir commencer** suivant le plan suivant :



Le commerce comprendra :

- une partie **épicerie**,
- un **dépôt de pain**,
- le **point poste**,
- un **point relais**,
- un **bar**,
- une partie **restauration**.

Comme vous le savez peut-être une candidature a été retenue pour une location gérance. La gestion du commerce nécessite quelques formations que le futur gérant a déjà commencées.

**L'ouverture est prévue
au dernier trimestre 2024.**

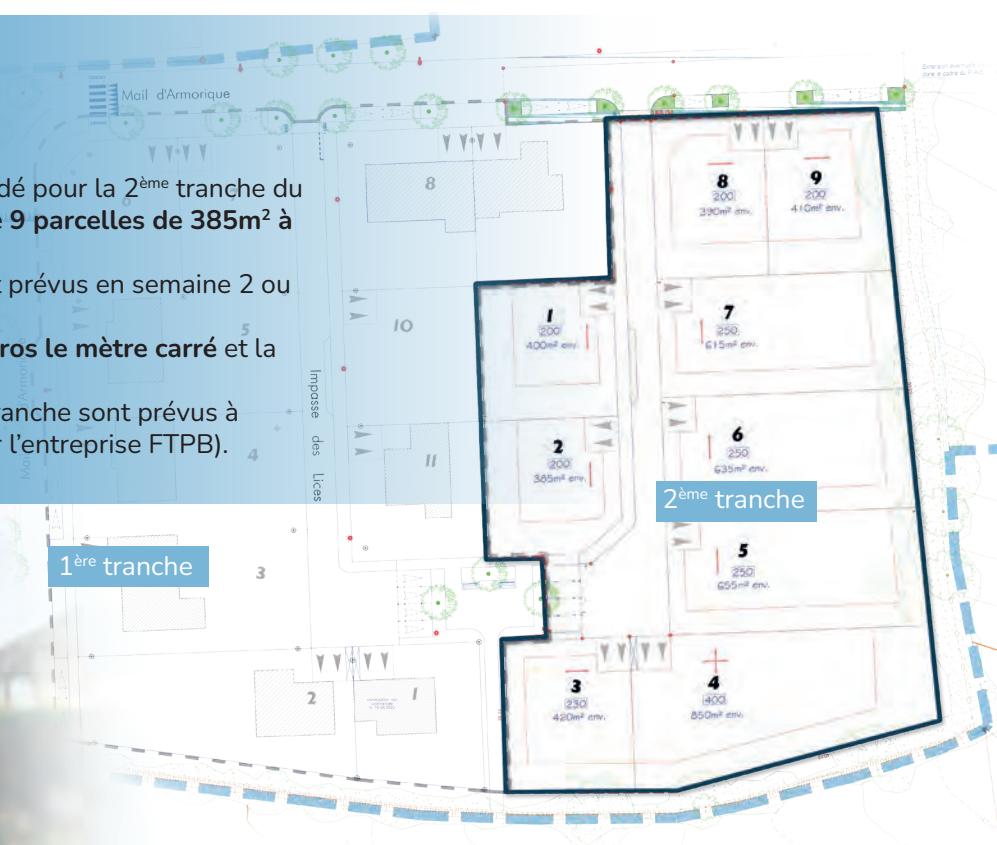
LOTISSEMENT Le Clos des Lices 2

Le permis d'aménager est accordé pour la 2^{ème} tranche du lotissement du clos des Lices de **9 parcelles de 385m² à 814m²**.

Les travaux de viabilisation sont prévus en semaine 2 ou 3 suivant la météo.

Le prix de vente est fixé à **62 euros le mètre carré** et la commercialisation début avril.

Les travaux de voirie de la 1^{ère} tranche sont prévus à partir de janvier (à confirmer par l'entreprise FTPB).



PROJET fleurissement communal

Nous avons le projet de **redéfinir le fleurissement de notre village** avec les conseils du comité départemental des villes et villages fleuris.

L'objectif est de **favoriser une floraison étalée sur l'année** en diminuant les plantes exigeantes en eau et non durable ce qui est en contradiction avec les jardinières actuelles en les remplaçant par des :

- Vivaces
- Arbustes
- Fleurissements « pied de mur »
- Bulbes de pied d'arbre
- Plantes mellifères et odorantes.

Ce projet sera réalisé sur plusieurs années.

Toutes personnes désireuses de repenser l'aménagement floral de leur pied de mur peuvent contacter la mairie afin d'être accompagnées sur la réalisation.



Nous sollicitons nos passionnés de jardinage possédant plants, boutures, de les mettre à disposition pour l'aménagement communal.

Le moment venu nous ferons probablement appel aux bonnes volontés lors d'une journée citoyenne.

Nous comptons sur l'implication de tous dans la conception de l'aménagement floral urbain et ainsi privilégier la biodiversité.



INFORMATIONS COMMUNALES

**Sapins de Noël**

Quand vous souhaiterez vous séparer de vos **sapins de noël avec racines** vous pourrez les déposer à l'atelier communal. **Ils seront replantés** pour être réutilisés dans quelques années à l'occasion de Noël.

Réflexion sur l'aménagement de la rue de Bretagne.**Plantation aux lagunes****Continuité d'aménagement du**

Jardin partagé

**NOS AMIS LES CHIENS**

Il est demandé aux propriétaires de chiens de **respecter les lieux de promenades, terrain de foot et autres aires de jeux en ramassant les déjections de leurs compagnons** (ne pas oublier de prendre un petit sac dans sa poche avant de partir de la maison), en les empêchant de faire des trous dans les pelouses et particulièrement le terrain de foot (pour éviter les accidents pour les sportifs-entorse ou fracture). Il en est de même à proximité des clôtures ou maisons du voisinage des propriétaires.

De plus, plusieurs **chiens** sont **en divagation**. Quand nous connaissons le propriétaire, nous le prévenons. Mais si la situation est fréquente, le risque est que nous faisions appel à la fourrière avec un coût financier pour récupérer le chien.

Certains joggeurs m'ont signalé que des chiens n'hésitent pas à aller vers eux en **franchissant portail ou clôture** générant de la peur et crainte de repasser sur ce trajet. Ce n'est pas acceptable; chacun a le droit de circuler sur la voie publique sans tenir compte de la présence d'un chien ou non dans une propriété privée. Chaque propriétaire est responsable du comportement de son animal.

Sachons vivre ensemble !

Merci d'avance



RATICIDE

Comme chaque année, nous mettons en place la distribution de Raticide, avec la société Farago.

L'inscription est obligatoire à faire en mairie, par téléphone ou par mail accueil@brealsousvitre.fr avant le vendredi 2 février 2024.

Le retrait à l'atelier communal aura lieu le **vendredi 9 février 2024** de 8h30 à 12h30.

L'Arche de nos Compagnons
ANTHONY FRIN

PENSION • ÉDUCATION SUR PLACE ET À DOMICILE
ÉLEVAGE • FOURNISSEUR ALIMENTS

La Prairie
35370 ST-GERMAIN-DU-PINEL
02.99.96.70.60 - 06.31.27.88.69
frin.anthony@orange.fr



DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE PROCÉDURE DE SIGNALLEMENT



La destruction des nids de frelon asiatique bénéficie d'une prise en charge financière totale ou partielle sur 94% des communes d'Ille et Vilaine.
Selon les communes, le plan de lutte peut-être soutenu financièrement par ces dernières, la Communauté de Commune et le Conseil Départemental.

➔ En cas de découverte d'un nid, bien respecter la procédure pour obtenir une prise en charge de la demande. La procédure peut varier selon les territoires.

☞ Dans tous les cas, contacter la mairie de votre domicile.

- Si la validation par un référent communal est obligatoire, lui seul pourra valider votre demande et déclencher l'intervention d'un technicien référencé pour le territoire.

- S'il n'y a pas de validation requise par un référent, la mairie peut alors contacter la plate-forme départementale ou vous demander directement de le faire pour authentification du foyer et prise de rendez-vous.

⚠ Dans tous les cas ne pas contacter directement un prestataire au risque que l'intervention reste à votre charge sans possibilité de remboursement ultérieur

Comment contacter la plate forme départementale?

Par téléphone au 09.75.53.57.91

Par mail : secretariat@fgdon35.fr

La ligne téléphonique étant très sollicitée, il est indispensable de laisser un message vocal pour que votre demande soit prise en compte en indiquant vos coordonnées de rappel.

Afin d'éviter la saturation du standard téléphonique, les appels ne doivent concerner que le signalement des nids de frelon asiatique et jamais la simple présence d'insectes dans l'environnement.

Les demandes relatives au frelon européen, aux guêpes et autres hyménoptères saturent inutilement le standard et sont classées sans suite. Il est conseillé pour ces cas de contacter un prestataire privé à la charge du demandeur.

13



INFORMATIONS COMMUNALES

INFORMATIONS diverses

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Par la convention, la municipalité participe au fonctionnement de l'école pour les enfants de Bréal-sous-Vitré qui fréquentent les écoles de Bréal et Mondevert.

Pour l'année 2023 - 2024, le montant est de **1 466 € par enfant en classe de maternelle et 424 € par enfant en classe élémentaire.**

La municipalité verse également une participation pour les enfants qui fréquentent une autre école aux communes qui les accueillent.



FLEURISSEMENT

Le jury est passé le mardi 11 juillet 2023. Il est composé de 2 élus, une personne de la commune et 2 personnes extérieures.

**Lauréats
JUILLET 2023**

Mme ACARY Denise
Mme ACARY Suzanne
M. et Mme BESNARD Patrick
M. et Mme GOUPIL Médard
M. et Mme GUITTIER Michel
M. et Mme HAMELIN Alain
M. et Mme HASLÉ Claude
M. HÉRY Norbert
M. et Mme JOUAULT Michel
M. et Mme JAMOT Bertrand
M. et Mme MESSAGER Bernard
M. et Mme MESSU Jérôme
M. et Mme MOREL Thierry
Mme PEUVREL Irène
M. et Mme VETTIER Michel

TAUX D'IMPOSITION

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Taxe d'habitation (TH) : 12,58 %

Maintien des taux du foncier bâti et non bâti, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33,48 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 32,73 %

Si votre taux de taxes évolue, il s'agit d'une modification des taux d'imposition des autres administrations ou de votre valeur locative.

SUBVENTIONS versées par la mairie aux associations

Espace Jeux Titounette : 150 €

Club l'Espérance : 1 200 €

Club de l'Espoir : 500 €

AFN – Soldats de France : 350 €

Comité des fêtes de Bréal Sous Vitré : 1000 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 100 €

Solidarité Vitréenne pour EPISOL : 120 €

CLIC Portes de Bretagne : 170 €

ADMR Soins et Santé (St Pierre la Cour) : 200 €

ADMR (Argentré du Plessis) : 200 €

Association "La Touche Solaire" : 1 000 €

Festival Désarticulés : 500 €





MODIFICATION DES ADRESSES ET NUMÉROTATION

Vous allez recevoir, au besoin, un courrier vous informant des **modifications et numérotation de vos adresses** afin qu'elles soient plus précises et ainsi faciliter l'accès aux services publics, le déploiement de la fibre, secours, distribution courrier, livraisons...etc.

Si vous avez des interrogations à ce sujet n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

LA FIBRE OPTIQUE



Le réseau de la fibre optique sera opérationnel courant 1^{er} semestre. (Initialement prévu fin 2023). Une réunion publique sera organisée.

BIENTÔT 16 ANS ? Pensez à vous faire recenser !



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à la Mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**.

Les Français(es) non recensé(es) lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour effectuer votre demande, vous devez disposer d'un compte foyer. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

PIÈCES À FOURNIR :

- Un **justificatif d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Le **livret de famille**
- Certificat de nationalité française pour les jeunes nés de parents étrangers

ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le **9 juin 2024**.



OPÉRATION Argent de poche

Chantiers et stages à caractère éducatif

Le dispositif anciennement argent de poche est reconduit, il est proposé aux **jeunes Bréalais et Bréalaises de 14 ans à 18 ans**.

Ils seront accueillis dans les différents services de la mairie pour **effectuer des petits chantiers pour participer à l'embellissement du cadre de vie ou à l'entretien des bâtiments communaux**.

En contrepartie les jeunes reçoivent une indemnisation de **15 euros dans la limite de 3 heures par jour**.

Les chantiers sont proposés pendant les vacances scolaires du printemps ou de la toussaint. Pendant le temps de leurs activités les jeunes sont accompagnés d'un tuteur employé de la commune qui les encadre.

Ce dispositif permet aux jeunes de **s'investir dans la vie citoyenne et de découvrir le monde du travail**.

Les inscriptions se font en mairie et un dossier est à retirer.

ATTENTION

L'attestation de recensement est **obligatoire pour toute inscription à des examens, concours et permis de conduire**. Le recensement ne peut être fait avant le jour du seizième anniversaire.

INFORMATIONS COMMUNALES

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Location à la JOURNÉE	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
PETITE SALLE (CANTINE)	114 €	34 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	241 €	72 €

Location au WEEK-END	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
PETITE SALLE (CANTINE)	161 €	48 €
GRANDE SALLE	274 €	82 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	355 €	107 €

Location pour VIN D'HONNEUR, RÉUNION, SÉMINAIRE, CONCOURS DE BELOTE, RÉUNION FAMILIALE EXCEPTIONNELLE	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
PETITE SALLE (CANTINE)	69 €	21 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	116 €	35 €

Location EXCEPTIONNELLE DE LA SALLE DE LA GARDERIE	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation
SALLE SANS CHAUFFAGE	69 €	21 €

Location AUX ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Prix total de la location	Montant du 1 ^{er} acompte versé à la réservation *
SALLE DU CONSEIL	37 €	11 €
PETITE SALLE (CANTINE)	42 €	13 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE	74 €	21 €

* Acompte non demandé aux entreprises

Le prix du couvert est de 0,30 € par personne. Location des verres et tasses : 0,15 € par personne.

Une caution de 500 € sera demandée pour l'utilisation de la sono et/ou vidéoprojecteur.

Une caution de 150 € sera demandée pour parer aux éventuelles dégradations de l'équipement.

En cas de ménage non-réalisé par le locataire avant la remise des clés après la location, l'heure de ménage de l'agent communal lui sera facturée à hauteur de 20 € / H.





Rétrospectivement, le bilan de l'année 2023 restera positif, malgré un contexte législatif, réglementaire et financier extrêmement contraint pour les collectivités locales. A 3,7%, notre territoire continue d'afficher **l'un des plus faibles taux de chômage de France**, ce qui est une satisfaction. Le rôle de la Communauté d'agglomération est de créer un environnement favorable au développement économique, condition sine qua non de la cohésion sociale. 2023 a été marquée par l'élaboration de "feuilles de route" stratégiques comme le **Programme local de l'habitat** ou le **Contrat local de santé**, par le lancement du **Plan agricole et alimentaire territorial**, mais aussi par l'**installation du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance**... autant de politiques publiques que les maires des 46 communes de Vitré Communauté ont souhaité élaborer et piloter ensemble.

Tout au long de l'année, chaque commune de notre territoire, dont la vôtre, a continué à mener à bien ses propres projets, qui témoignent de la détermination des maires et de leurs équipes municipales, avec le soutien financier de Vitré communauté. En 2024, malgré une conjoncture qui s'annonce moins favorable, nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre projet de territoire et veiller à conserver une situation financière saine, dans l'intérêt des communes et de leurs habitants.

A l'aube de la nouvelle année, permettez-moi de vous offrir, ainsi qu'à vos familles, tous mes vœux. Le "prenez soin de vous" de la période covid est toujours d'actualité.

Isabelle LE CALLENNEC
Présidente de Vitré Communauté,
Conseillère régionale de Bretagne



VŒUX



Madame, Monsieur,

C'est une nouvelle année particulièrement mouvementée sur le plan international qui vient de s'écouler. Nous en ressentons tous les conséquences dans nos quotidiens, à différents degrés. Un contexte qui nous pousse à nous adapter avec une résilience collective qui doit être saluée, sans nier les difficultés et les inquiétudes que je sais réelles et auxquelles les politiques publiques tentent de répondre au mieux.

De bonnes nouvelles auront également marqué cette année ; elles font rarement les gros titres, mais peuvent être soulignées. Sur le plan économique notamment, avec **un taux d'emploi et une croissance qui se maintiennent à un bon niveau...** Si ces données peuvent paraître lointaines, elles sont cependant essentielles, contribuant à garantir notre système social, notre filet de sécurité à tous.

A titre personnel, je me réjouis de belles victoires sur la circonscription : pour l'accès aux soins d'abord, avec le projet de **restructuration de l'hôpital Simone VEIL de Vitré** qui est enfin lancé après des années d'attente. Le **maintien de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche**, dont l'avenir était plus que menacé, est également acté. Sécurité aussi, avec **deux nouvelles brigades de gendarmerie**, à Louvigné-de-Bais et Val-d'Izé. Ces victoires viennent souligner une volonté de proximité de l'action publique avec des services au plus près des besoins dans les territoires, à l'image des **sept structures « France Services »** qui maillent la circonscription pour accompagner chacun dans ses démarches administratives. Au niveau national, j'ai été à l'origine d'une expérimentation nommée « **Territoire zéro non-recours** » pour laquelle 39 territoires ont été retenus, ouvrant vers un **accès aux droits plus simple, plus efficace**. Expérimentation dont je suivrai l'évolution ces prochains mois.

L'année 2024 qui s'ouvre est porteuse de belles opportunités, avec **des moments de rassemblement qui s'annoncent forts**. Je pense évidemment aux jeux olympiques et paralympiques qui verront le monde se rassembler à Paris. Nous pouvons être fiers qu'une partie des peluches des mascottes Phryges soient fabriquées sur la circonscription, à la Guerche-de-Bretagne. Ces jeux constitueront un moment d'unité mondiale, autour du sport, des valeurs qu'il véhicule, avec des performances individuelles et collectives que nous avons hâte d'admirer. Une communion particulièrement attendue dans la période que nous vivons.

C'est donc le regard tourné vers l'avenir que je vous souhaite une **excellente année 2024**, autour des valeurs essentielles qui fondent le vivre ensemble.

Christine LE NABOUR

Députée de la 5^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine



C
hers habitants de Bréal-sous-Vitré,

A
l'aube de cette nouvelle année, permettez-nous de vous informer sur notre travail en tant que Conseillers départementaux du **canton de Vitré** que vous avez élus en juin 2021, pour vous représenter au mieux au sein du **Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine**.

L
e Département, c'est la collectivité qui agit tout au long de la vie, **de la naissance au grand âge**, c'est aussi la collectivité qui agit pour les solidarités humaines et territoriales. Sur le terrain, auprès des acteurs économiques, sociaux et associatifs ou encore aux côtés des maires et de nos concitoyens, mais aussi à Rennes au Conseil départemental, nous nous devons de défendre la ruralité trop souvent oubliée des politiques publiques.

N
ous participons activement aux côtés de Vitré Communauté à l'élaboration du **Contrat de Solidarité Territorial**, dispositif qui consacre une enveloppe de **6,630 millions** d'euros à l'intention des associations et des communes.

L
a création du lien social est indispensable pour nos villes et nos villages, et passe par le sport et l'engagement associatif. Aussi, pour le sport le **Département rembourse sur demande 50% des licences sportives des enfants** et nous avons encouragé nos associations à engager des projets pour **bénéficier du budget participatif départemental**.

P
arce que la santé est notre bien le plus précieux, nous avons fait des propositions **pour garantir l'accès aux soins et lutter contre la désertification médicale**.

Nous avons enrichi le **schéma départemental de l'autonomie** pour que personne, parmi nos concitoyens les plus fragiles, ne soit oublié au bord de la route ; parce que **nos aînés, leurs proches ainsi que les professionnels** qui les accompagnent ne doivent pas être oubliés.

Pour nos collégiens, nous avons œuvré, afin de **rendre la culture accessible au plus grand nombre** d'entre-deux, notamment en défendant la mise en place des Classes à Horaires Aménagés Musiques et Théâtre. Nous avons également soutenu et voté la **création des Klas Bagad au collège** pour diffuser notre culture bretonne et notre patrimoine musical auprès des plus jeunes.

A
vec vigilance et de façon constructive, nous avons également proposé plusieurs mesures pour favoriser **l'insertion par l'activité économique** et l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi.

C
haque année, nous réunissons les **maires des 22 communes du canton**, pour échanger avec eux sur les besoins de notre territoire, ils sont la courroie essentielle de la démocratie locale et leurs retours nous sont précieux...

C
e qui nous importe, c'est avant tout de défendre les faiblesses comme les atouts de notre CANTON et de ses habitants, des communes, et ce, quelles que soient les opinions politiques et partisanes.

C
'est notre engagement depuis 2021 et nous nous y tenons !

E
n ce début d'année 2024, nous souhaitons vous exprimer nos plus sincères vœux de santé, de réussite dans votre travail et de bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.

Elisabeth BRUN et Paul LAPAUSE
Conseillers Départementaux du canton de Vitré

Il est possible de prendre rendez-vous avec vos Conseillers départementaux auprès du secrétariat des élus à l'Hôtel du Département au 02-99-02-35-17 ou par mail ucd35@ille-et-vilaine.fr



EAU DES PORTES DE BRETAGNE

**Habitants et professionnels,
BRAVO pour votre mobilisation !**



**Grâce à vos efforts depuis 2022,
800 000 m³ d'eau
ont été économisés !**

 *c'est l'équivalent de
200 piscines olympiques.*

**Économiser l'eau,
c'est toute l'année !**

**Retrouvez des astuces sur
[www.eauportesbretagne.fr/
faites-des-economies-deau/](http://www.eauportesbretagne.fr/faites-des-economies-deau/)**



EPTB EAUX & VILAINE

20

A QUOI SERT LA TAXE GEMAPI ?

Le produit de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) finance les actions liées de reconquête de la qualité des cours d'eau, ainsi qu'à la sécurité des personnes et des biens des risques d'inondation.



Dans le but d'assurer ce service dans une bonne cohérence hydrographique, et afin de mutualiser les ressources et les expertises sur l'ensemble du bassin versant de la Vilaine Amont, Vitré Communauté a confié en 2020 cette compétence GEMAPI à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine.

Le territoire amont de la Vilaine, où nous nous trouvons,

**eaux &
Vilaine**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

présente un état écologique des masses d'eau très dégradé. A ce titre, les collectivités compétentes doivent s'engager sur l'atteinte d'objectif de restauration de ces masses d'eau.

Un **contrat territorial** pour une durée de 6 ans (avec bilan à mi-parcours) a été validé entre les différents partenaires (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Régions, Départements, SMG 35, maîtres d'ouvrages agricoles associés), celui-ci contractualise la stratégie d'intervention et la feuille de route des actions à mettre en œuvre.

Les actions engagées sur le milieu aquatiques intègrent la restauration morphologique de cours d'eau (voir exemple ci-contre relatif à la remise dans son talweg d'origine), la restauration de la continuité écologique et des zones humides.

Afin de lutter contre l'érosion des sols, préserver la biodiversité et la qualité de l'eau, l'EPTB Vilaine a poursuivi, depuis 2022, le programme engagé initialement par les syndicats de Bassins Versants à destination des exploitants agricoles, des propriétaires fonciers et des collectivités. Ce programme implique, sur la base du volontariat, l'élaboration de **projets d'aménagements bocagers** (création de haies bocagères à plat ou sur talus) en concertation avec ces derniers.

Cette coordination nécessite également des échanges techniques avec les partenaires

(actions agricoles collectives et individuelles), la réalisation d'études permettant une meilleure connaissance des milieux naturels (**inventaires de cours d'eau et de zones humides, études hydrauliques, etc.**).

Et afin de réduire l'exposition aux risques d'inondation, une **étude de ruissellement** sera engagée sur le territoire de Vitré Communauté en partenariat avec les communes volontaires. A ce titre, Eaux & Vilaine propose le dispositif ALABRI qui s'adresse aux habitants du territoire souhaitant réaliser un diagnostic de leur logement (voir flyer ci-après).

Et si vous adaptez votre bien face aux inondations ?

Bénéficiez d'un diagnostic sans engagement, financé à 100%, puis réalisez vos travaux subventionnés jusqu'à 80%.

Subventionné
Bénéficiez d'un diagnostic pris en charge à 100% et de travaux subventionnés jusqu'à 80%.

Personnalisé
Profitez d'un diagnostic et de solutions adaptées à votre bien et à votre situation.

Confidentiel
Le diagnostic ne donne lieu à aucun contrôle administratif ou démarchage commercial. Le rapport n'est pas transmis aux compagnies d'assurance.

Il permet :

- D'adapter mon bien face aux inondations
- D'acquérir de bons réflexes

Informations & inscriptions :

- Par téléphone : 07 68 92 45 37
- Par mail : alabri@eaux-et-vilaine.bzh

Je vérifie si mon bien est concerné par le risque inondation grâce à la carte interactive disponible sur : www2.eaux-et-vilaine.bzh/alabri

Le bureau d'études Mayane est exclusivement mandaté pour la réalisation des diagnostics et l'accompagnement dans la réalisation des mesures.

Conception et réalisation : MAYANE - 2023

SMICTOM

Malin ! la collecte
s'adapte aux
déchets en moins



Collecte des sacs gris et jaunes à Bréal-sous-Vitré :
lundi semaine paire

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
J 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1
V 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
S 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	D 3	M 3	S 3
D 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 5
L 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	S 5	L 5	S 5	D 5	M 5
M 6	M 6	S 6	L 6	J 6	M 6	M 6	V 6	M 6	V 6	S 7
M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	M 7	V 7	J 7
J 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	M 8	D 8	V 8	S 8	M 9
V 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	M 9	S 9	D 9	V 9
S 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	J 10	D 10	M 10	L 10	V 10
D 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	M 11	S 11	J 11	D 11	M 11
L 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	S 13	M 12	V 13	M 13	V 13
M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	M 13	L 13	S 14	J 14	S 14	S 14
M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 15	M 15	V 15	D 15
J 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	M 15	J 15	M 15	S 16	L 16
V 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	M 17	M 17
S 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	M 17	J 17	L 17	L 18
D 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	S 19	J 19
L 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	S 20	M 19	S 20	D 20	M 20
M 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	D 20	V 20	V 20
M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21	S 21	L 23
J 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	M 22	J 22	M 22	V 22	M 23
V 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	S 23	D 24	M 24
S 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	J 24	L 25	M 25
D 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	M 26	J 26
L 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	S 26	M 26	D 27	M 27	V 27
M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	L 28	J 28	S 28
J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	L 29	V 30	M 30	L 30	S 30	L 30
S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 31	M 31	S 31	J 31	M 31	M 31

2024

Mon jour de collecte • lundi semaine paire

● Bac gris

● Sacs jaunes

Report de collecte
(jour férié)

Les sacs jaunes doivent uniquement être utilisés pour les emballages.
Les bacs et sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir.

CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, déposez-les en sac jaune ou dans les bornes emballages.

+ En 2024, valorisez vos déchets alimentaires : trouvez votre solution de compostage auprès du SMICTOM !

Nouveau !

Tous les déchets papiers et les contenants en verre se déposent dans les Points d'Apport Volontaire. Il existe 12 déchèteries sur votre territoire. Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une nouvelle filière de tri va ouvrir dans les déchèteries

Dans l'objectif de limiter la quantité de déchets déposés dans les Valoparcs et déchèteries de proximité, finissant en enfouissement, une nouvelle filière va être mise en place à partir de fin octobre : le tri des plastiques rigides. Cette filière permettra à de nombreux déchets constitués uniquement de plastique d'être valorisés pour connaître une seconde vie. Ces derniers seront valorisés et transformés en billes plastiques, permettant d'être réutilisés

pour de nouveaux objets en plastique. Alors pour votre prochain passage en déchèterie, vérifiez bien la filière de tri la plus adaptée pour les déchets que vous y déposez !

Entretien des bornes d'apport volontaire : une campagne de nettoyage est en cours

Afin d'entretenir les bornes d'apport volontaire du territoire et de garantir l'hygiène de chacune d'entre elles, une campagne de nettoyage est en cours. L'entreprise Veolia en charge de cet entretien sillonne le territoire, commune par commune, pour nettoyer l'intérieur de chaque colonne ainsi que l'extérieur de chaque borne au jet à haute pression. C'est aussi l'opportunité de réaliser une maintenance sur chaque équipement afin de vérifier leur bonne conformité : fonctionnement du tambour et de la trappe, état des parois internes, graissage des mécanismes... Cette opération a lieu trois fois par an, vous pouvez prendre connaissance de la dernière date de nettoyage et de maintenance des bornes à l'aide du calendrier de nettoyage qui est en cours de déploiement sur toutes les bornes du territoire.



2024 : le SMICTOM acceptera toujours vos tontes de pelouse en déchèterie

Le SMICTOM acceptera toujours les tontes de pelouse en 2024 sur tous les sites (Valoparcs et déchèteries) de son territoire. En effet, une information contraire a pu être transmise ces derniers mois. Ce sont uniquement les déchèteries du territoire de Rennes Métropole qui sont concernées par cette interdiction à partir du 1er janvier 2024.

ACTUALITÉS

Une subvention pour aider les associations à réduire leurs déchets

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri...

Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

Scolaires : Déploiement d'un nouveau kit pédagogiques

Pour l'année 2023-2024, le SMICTOM déploie une nouvelle formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

- Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

- Comment fonctionne cet accompagnement ? En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site

via l'espace « Enseignants » : <https://www.smiptom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/>.

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : <https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/>.

Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destinée aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

RAPPEL : Les dépôts sauvages au pied des bornes d'apport volontaire sont interdits

Afin de maintenir un cadre de vie agréable ans nos communes, et plus particulièrement dans les zones où se trouvent les bornes d'apport volontaires, nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits. Non seulement ils nuisent à la propreté de l'espace public, mais ils représentent une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux en charge de leur ramassage et du nettoyage des lieux. De plus, les dépôts sauvages représentent un coût non négligeable pour la collectivité.



Si vous relevez un disfonctionnement sur une borne, n'hésitez pas à scanner le QR code qui se trouve sur ces dernières pour le signaler au SMICTOM. Concernant vos encombrants, déposez-les directement en déchèterie. Faites votre demande de carte déchèterie sur le site du SMICTOM : www.smiptom-sudest35.fr.

23

EN BREF

Tri et réduction des déchets : Le SMICTOM recherche des foyers témoins

La meilleure parole, c'est la vôtre ! Le SMICTOM recherche des témoignages afin de partager les retours des habitants via ses outils de communication (site internet, magazine, réseaux sociaux, etc...).

Vous êtes engagé dans la réduction des déchets ? Vous pratiquez le tri, le compostage, le zéro déchet, le réemploi ? Vous avez

SMICTOM

changé de mode de collecte (bac ou borne) ? Vous souhaitez partager votre expérience, vos difficultés, bonnes surprises ou encore vos trucs et astuces auprès des habitants du territoire ? Contactez le SMICTOM: communication@smictom-sudest35.fr

PUBLICATIONS



Rapport annuel 2022

Le rapport d'activités 2022 du SMICTOM est disponible sur le site du SMICTOM : <https://www.smictom-sudest35.fr/documentation/>



N'oubliez plus les consignes de tri

Imprimez notre affiche mémo tri disponible sur le site du SMICTOM : <https://www.smictom-sudest35.fr/documentation/>

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

Grâce à ses 4 outils d'insertion, l'association « Le Relais pour l'Emploi » permet à chacun de construire progressivement son parcours d'accès à l'emploi durable.



Le Relais pour l'emploi
Ensemble, pour l'Homme, trouvons des solutions



Contribuez à l'emploi local avec Le Relais

Vous avez des besoins ponctuels ou réguliers en personnel...

Grâce à notre vivier de 130 salarié(e)s aux compétences diversifiées, nous répondons très rapidement à l'identification de vos besoins jusqu'à la prise de poste.

Vous êtes déchargé(e) de toutes formalités administratives et nous restons l'employeur du salarié(e) mis à disposition.
Outil supplémentaire du parcours d'insertion : ADIS INTERIM



You êtes à la recherche d'un emploi...

Pour faciliter votre insertion sociale et professionnelle, nous vous proposons : Des missions de travail, un suivi et un accompagnement personnel et professionnel vers un accès à l'emploi.

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

28 Rue Jean Moulin
35500 VITRE
02 23 55 15 60 - accueil.vitre@lerelaispourlemploi.fr
 <https://www.facebook.com/lerelaispourlemploi>

Problème de mobilité, pensez Le Parc Mob

32 scooters sont disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi sur le Pays de Vitré.

Consommez Bio avec Le Pays fait son jardin

Des possibilités de consommer des légumes bio, locaux et solidaires avec des paniers livrés près de chez vous chaque semaine (11€ le panier). Produits par des salariés en reconstruction professionnelle.



Zoom sur... un service de l'Udaf 35



Un champ d'intervention de "Questions de Parents" : le Harcèlement en milieu scolaire

Dans le cadre de la **"Journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement scolaire"** nous vous proposons ici un zoom sur le service **Questions de Parents** et plus particulièrement sur le dispositif **"Stop Harcèlement"**.

INTERVIEW

Qu'est ce que le Harcèlement en milieu scolaire ?

« Le harcèlement scolaire est le fait de répéter des comportements et/ou des propos qui ont pour but ou pour effet la dégradation des conditions de vie, tant physiques, que matérielles ou émotionnelles, d'un ou d'une élève. Ces comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes ou à l'instigation de l'une d'elle ».

Cette définition, extraite du code pénal, met en avant certains éléments bien connus comme la notion de répétition, celle d'intimidation. Elle parle aussi de la notion de groupe, un peu moins évoquée, mais qui pointe les dynamiques entre pairs qui ont un fort impact sur le harcèlement ; tant dans son caractère entravant, que comme levier possible.

Quand et comment a été créé ce dispositif à l'Udaf 35 ?

Nous l'avons créé début 2018, après des mois passés à nous dire que, dans nos différents contextes d'intervention (conférences, ateliers de parole pour enfants de parents séparés, consultations parentalité...), la problématique du harcèlement en milieu scolaire était très régulièrement évoquée, sans qu'aucune réponse thérapeutique spécifique ne soit proposée aux enfants/jeunes, ni de réel accompagnement pour leurs familles, toujours impactées par cette situation.

Nous avons alors souhaité proposer une consultation thématique, et avons pour cela cherché les moyens financiers, et rencontré les différents partenaires concernés par cette question (Justice, Education Nationale, associations de parents...)

25

A qui s'adresse ce dispositif ?

Les consultations s'adressent avant tout aux enfants ou adolescents qui ont été ou sont confrontés à une situation de harcèlement en milieu scolaire, cela quelle que soit leur place dans la situation. Actuellement, nous accueillons majoritairement des jeunes qui sont dans la position de victime ou, qui sont victimes après avoir eu une place de harceleur.

Selon l'âge de l'enfant, une première rencontre est faite soit avec le parent seul, soit avec le jeune concerné et son parent. Par la suite, les parents peuvent être associés ponctuellement en début ou fin d'entretien, en concertation avec le jeune reçu. Lorsque cela semble pertinent, nous pouvons aussi inviter la fratrie.

Depuis fin 2022, des consultations à destination des parents qui ont des enfants concernés par la question du harcèlement ont été ouvertes au sein du service : elles ont été mise en place devant la demande de certains parents à avoir un espace pour eux, afin de penser la situation de leur enfant.



Laurinda RADON
Psychologue du service Questions de Parents

En savoir plus : www.udaf35.fr

rubrique "Services aux familles - Enfance et Parentalités"



Zoom sur...

un service de l'Udaf 35



Un champ d'intervention de la Médiation familiale : la Médiation Aidants / Aidés



90% des rendez-vous du service de **Médiation familiale de l'Udaf 35** concernent des parents séparés ou dans un projet de séparation.

Cependant, le service s'adresse à d'autres publics tels que :

- les grands-parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants
- la médiation aidants / aidés
- les jeunes adultes en difficulté de relation avec leurs parents
- la restauration du lien parent-adolescent

Dans le cadre de la "Journée Nationale des Aidants" et de la "Semaine de la Médiation familiale" nous vous proposons ici un zoom sur la "**Médiation Aidants / Aidés**" à savoir "Les familles confrontées à la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie".

Qu'est ce que la Médiation Aidants / Aidés ?

Elle répond à un besoin bien identifié d'apaisement des conflits familiaux rencontrés par les aidants, les personnes aidées en situation de handicap, maladie ou de grand âge et leurs familles.

Ces tensions viennent alourdir le rôle difficile de la personne aidante.

La médiation permet de renouer le dialogue entre les personnes, en accueillant la compréhension de chacun et leurs propositions. Cet espace permet de trouver ensemble des solutions adaptées qui répondent aux besoins de l'aidant et de l'aidé : organisation du maintien à domicile, entrée en établissement, obligation alimentaire, répartition des contributions auprès de l'aidé, décision d'une mesure de protection juridique...

La médiation constitue un soutien aux aidants en prévention de leur épuisement.

Quand et comment a t-elle vu le jour à l'Udaf 35 ?

En 2020, le service de Médiation familiale 35 s'est inscrit dans la mise en place de ce dispositif Médiation Aidants et aidés initié par l'UNAF à la demande de la CNSA (Caisse nationale solidarité autonomie) et de la CNAF.

20 autres Udaf sur toute la France étaient également au rendez-vous au départ de l'expérimentation.

Aujourd'hui, ce dispositif s'est étendu à 34 Udaf qui poursuivent cette prestation auprès des familles.

Que propose le service pour les aidants ? pour les personnes aidées ?

Après une première prise de contact par un membre de la famille, nous proposons un entretien d'information, sans engagement à l'ensemble des personnes concernées. Il permet aux personnes de repérer si cette démarche est adaptée et possible pour elles. Ces entretiens d'information peuvent être aussi organisés en visio pour les personnes à distance.

Si les personnes sont prêtes à s'engager en médiation, des entretiens individuels préparatoires sont prévus afin de préparer un premier entretien collectif. Plusieurs séances de médiation peuvent être prévues, en présentiel.

La personne aidée peut ainsi se sentir accompagnée et soutenue dans les décisions qui sont prises avec et/ou pour elle.

Véronique CLÉMENT
Médiatrice familiale à l'Udaf 35

médiation
pour Aidants & Aidés

En savoir plus :

www.udaf35.fr

www.mediation-aidants-aides.fr

INTERVIEW

26

Fondé en 1977 par des religieuses, le centre de soins infirmiers fêtera en 2027 ses 50 ans. Il est devenu, en 1989 une **association locale, à but non lucratif, rattachée au réseau ADMR de la Mayenne.**

Depuis 46 années, les habitants de Saint-Pierre La Cour et des communes voisines peuvent ainsi faire appel aux infirmières diplômées d'état, pour tous types de soins techniques, d'hygiène ou de confort.



Association ADMR Soins et Santé
Centre de Santé Infirmier
1, rue des Genêts
53410 St Pierre La Cour
02.43.01.83.93
ass.soinsetsante@orange.fr

En 2023, bénévoles et professionnelles ont participé au forum des associations à Saint-Pierre-la-Cour et ont proposé, en collaboration avec la municipalité et un diététicien, différents **ateliers sur les bienfaits de l'activité physique et le choix d'un sport adapté aux goûts et aptitudes de chacun** (souplesse, force, coordination, endurance...).

Toujours dans le champ de la **prévention et de l'action collective**, et dans le cadre de la **campagne de vaccination**, des séances ont été organisées en novembre et décembre avec un **temps convivial** qui a permis échanges et inter-connaissance.

Véritable **partenaire de votre santé**, le Centre de Soins Infirmiers permet notamment d'éviter certaines hospitalisations ou de sortir plus rapidement de l'hôpital. Un travail d'équipe est mis en place, en coordination avec les autres acteurs de santé locaux (hôpitaux, laboratoires d'analyses, médecins...).

Actuellement, l'équipe est composée de **5 infirmières, d'une secrétaire et d'une cadre infirmière**.

Le secrétariat est ouvert le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00**.

Les soins sont dispensés sur prescription médicale, au Centre sur rendez-vous, ou à domicile.

Une infirmière est joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au **02 43 01 83 93**.

ADMR

L'ADMR d'Argentré du Plessis intervient sur 12 communes :
 Argentré du Plessis, Brielles, Le Pertre, Saint Germain du Pinel,
 Gennes-sur-seiche, Etrelles, Domalain, Vergeal, Torcé, Erbrée,
 Mondevert, Bréal-Sous-Vitré.

**CDD/CDI - L'ADMR d'Argentré du Plessis RECRUTE !**

Vous êtes attirés par le social et l'aide à la personne, vous souhaitez exercer un emploi qui a du sens, centré vers l'humain.

Nous recrutons actuellement des **aides à domicile** pour aider et accompagner nos bénéficiaires dans les tâches de la vie quotidienne : aide à la personne, aide à la préparation et à la prise des repas, entretien du logement ...

Vous interviendrez auprès d'un public diversifié : familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap...

Débutants acceptés !

Rejoignez-nous !



L'ADMR D'ARGENTRE DU PLESSIS
 4 rue des sports
 35 500 Argentré du Plessis
 Tél : 02 23 55 06 17
 Mail : argentre.asso@admr35.org

BIBLIOTHÈQUE**HORAIRES****Ecole**

Semaine paire :
 le lundi

Semaine impaire :
 le mardi

Public

Un lundi sur deux
 de **16h30 à 18h30**

Le mercredi
 de **15h30 à 17h30**

Le premier vendredi de chaque mois
 de **18h à 19h**

Le samedi
 de **10h30 à 12h**





La bibliothèque de Bréal propose des animations comme des soirées ou après-midi **jeux de société**. Un projet **sac à livres surprises** a également été mis en place cet été.

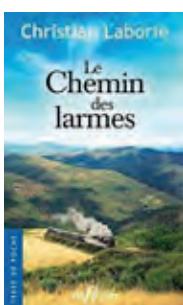
Un grand merci aux bénévoles qui s'investissent pour faire vivre la bibliothèque. Ils vous accueillent lors des permanences, réalisent des animations, et bien d'autres activités.



N'hésitez pas à rendre une petite visite à la bibliothèque pour y découvrir les nouveautés. Nous vous rappelons que **l'adhésion (gratuite)** à la bibliothèque de Bréal sous Vitré vous permet de bénéficier de l'ensemble des œuvres de toutes les bibliothèques du réseau ARLÉANE de Vitré communauté.

29

La bibliothèque vous propose une large sélection de livres pour adultes comme enfants...



Bonne lecture !

Pour découvrir nos actualités, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook :
f "Bibliothèque de Bréal sous Vitré"

« Lire, c'est rêver les yeux ouverts »
Kerry Reichs

JEUNESSE

GARDERIE COMMUNALE

La garderie est ouverte tous les jours scolaires :



TARIFS :

0,55€ / enfant le ¼ d'heure,
à partir du 3^{ème} enfant 50 % de remise,
soit 0,27€ le ¼ d'heure.

Si vous laissez votre (vos) enfant(s) au-delà de l'heure réglementaire, soit 18h45, le ¼ d'heure est facturé 3€ / enfant.



MINI-BUS

30

Un mini-bus, géré par le SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Bréal-sous-Vitré/Mondevert) avec le soutien financier de Vitré Communauté, permet de faire la navette entre les deux écoles des communes.

Béatrice conduit les élèves de la maternelle au CM2 sur les trajets du matin et du soir.



Pour pouvoir utiliser le bus, il faut que votre enfant ait 3 ans révolu, et qu'un **formulaire d'inscription** soit complété et transmis à l'école.

Ce service quotidien est gratuit sous la condition d'être accompagnateur une semaine dans l'année, matin et soir.

Le bus est également utilisé pour les activités sportives de l'école.

Pour rappel, ce transport permet de diminuer le coût de certaines sorties et activités scolaires.

Si vous avez du temps libre et que vous souhaitez accompagner les enfants sur les trajets entre Bréal-sous-Vitré et Mondevert, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Béatrice. Le bénévolat est toujours appréciable et dépanne certaines familles, pour qui les permanences ne sont pas toujours faciles à honorer. Vous passerez un moment convivial !

Elodie Rondeau, présidente du SIRS joignable au 06 74 42 30 88





ÉCOLE



RPI
ECOLE
SAINTE ANNE
de Bréal-sous-Vitré
et
ECOLE
SAINTE MADELEINE
de Mondevert

Florence Trohel
assure la direction
des deux écoles.

Le jeudi est son jour de décharge pour la direction
(le matin à Bréal/Vitré et l'après-midi à Mondevert).

Prenez contact, dès à présent,
pour une inscription après
chaque vacances scolaires
au **02 99 49 41 19**.

Effectif rentrée scolaire
2023/24

123 élèves

sur le RPI représentant 84 familles

66

enfants sont scolarisés à Bréal/Vitré répartis en 3 classes :

TPS/PS/MS : 24 élèves

Enseignante Elise Garnier aidée de Corinne Croyal le matin et
Eliane Lhuissier l'après-midi

PS/MS/GS : 22 élèves

Enseignante Maëva Besnard aidée de Thérèse Lesage le matin

GS/CP : 20 élèves

Enseignante Elise Malard remplacée par Stéphanie Dréau-Devineau,
aidée de Marie Malécot le matin

57

enfants sont scolarisés à Mondevert répartis en 3 classes :

CE1 : 19 élèves

Enseignante Fabienne Jagline

CE2/CM1 : 19 élèves

Enseignantes Anne-Sophie Roi et Gwennoline Legrand (le mardi)

CM1/CM2 : 19 élèves

Enseignantes Florence Trohel et Charline Jeuland (le jeudi)

31

JEUNESSE



ACTIVITÉS PROPOSÉES

Créneaux **piscine** du CP au CM2.

Initiation baseball-angais CM.

Rencontre sportive UGSEL en fin d'année avec les écoles du secteur.

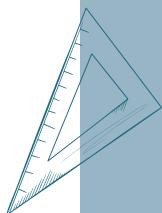
Sensibilisation à l'écologie : protégeons la nature – obtention du label éco-école 2023

Classe de découverte d'une semaine une fois dans la scolarité en CE2-CM1-CM2. (classe de neige).

Sorties pédagogiques : spectacle au centre culturel, cinéma, visite culturelle en lien avec les projets de classe, espace des Sciences à Rennes, médiathèque, visite musée, ateliers arts plastiques, ...

Journée de la fraternité dans le RPI : ateliers sur le thème du fil rouge de l'année

Sortie scolaire de fin d'année.



32



A VOS AGENDAS !

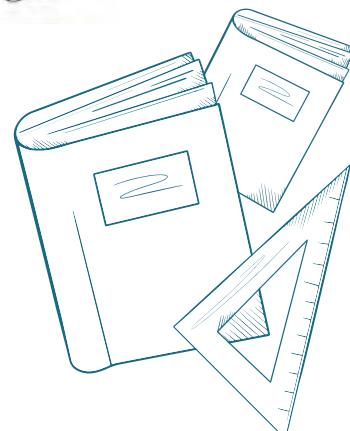
**Samedi 10 février 2024
de 10h à 12h**

Matinée portes ouvertes
dans les 2 écoles,
venez nous rendre visite !

Vendredi 15 mars 2024
Carnaval à Bréal-sous-Vitré

Vendredi 21 juin 2024
Fête des écoles à Bréal sous Vitré.
Semaine ateliers cirque et prestation
des élèves le vendredi

- FIL ROUGE DES PROJETS
PÉDAGOGIQUES DE
L'ANNÉE SCOLAIRE
- 2015-2016 : La bienveillance
 - 2016-2017 : L'Afrique
 - 2017-2018 : Protégeons notre planète
 - 2018-2019 : Voyage autour du Monde
 - 2019-2021 : Au fil du temps
 - 2021-2022 : Des Artistes en Herbe
 - 2022-2023 : Un art de vivre
 - 2023-2024 : En route vers les JO 2024



ACCUEIL DE LOISIRS

Bréal sous Vitré / Mondevert



A l'ALSH nous proposons un accueil **de 3 à 17 ans**. Toute l'équipe d'animation fait de son mieux pour que les enfants s'épanouissent pour cela nous leur proposons diverses activités.

Les programmes sont établis avec l'équipe d'animation ou les idées des enfants. Il est important pour nous que les enfants soient des acteurs de l'accueil de loisirs.

De gauche à droite :

Léa VINOUZE, Stagiaire BAFA

Estelle CARROT, Animatrice

Elodie LE CORRE, Animatrice

Corentin CARROT, Animateur

Manon LEGRAND, Directrice

Depuis Janvier nous avons envie de montrer l'importance des communes de Bréal sous Vitré et Mondevert aux enfants, pour cela nous fabriquons des **décorations qui sont exposées dans les rues**. Cet été les enfants ont donc réalisé **4 tableaux de bouchons** et nous avons également créé des décos de Noël. Bien sûr nous comptons réaliser encore plein de jolis projets.

A l'accueil de loisirs nous essayons de proposer différentes sorties **en Avril** nous sommes allés à **Terra Botanica**, **cet été** les plus petits sont allés au **jardin de la Perrine** et les grands sont allés à **l'accrobranche de Forcé**, et lors de **vacances de la Toussaint** nous sommes allés au **Bowling**.



Cet été, notre programme était « il fait chaud », nous avons accueilli une trentaine d'enfants. Nous avons proposé diverses activités comme la peinture avec les pieds, nous avons fait des jeux olympiques, du sable magique nous avons fabriqué des petits bateaux et nous avons beaucoup cuisiné.

Nous apprécions également décorer nos locaux en fonction des thèmes proposés. Pour information dès les **vacances d'hiver** nous retournerons dans les locaux de Mondevert, voici donc un rappel des horaires d'ouverture lors des mercredis et des vacances.

Un grand merci aux familles pour vos dons qui nous permettent de réaliser nos activités, nous souhaitons également remercier les agents de Bréal sous Vitré et Mondevert qui nous aident à réaliser nos décos ruraux.



Manon LE GRAND, Directrice ALSH
07 56 18 18 70 - alsh@mondevert.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs :

7h30-9h :
Garderie

9h-17h :
Journée accueil de loisirs

17h-18h30 :
Garderie

VIE ASSOCIATIVE

APEL

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre
de Mondevert Bréal

L'APEL c'est quoi ?

L'APEL regroupe cette année 22 parents qui se réunissent régulièrement, au cours de l'année scolaire, pour préparer diverses manifestations. Tout parent d'un enfant scolarisé à l'école peut être membre APEL.

LE RÔLE DE L'APEL :

- Être au service des familles/Accueillir les nouveaux parents (pot d'accueil le jour de la pré-reentrée PS et être présent lors de la porte ouverte) ;
- Informer les parents des événements de l'école ;
- Améliorer le bien-être des enfants de l'école ;
- Représenter les parents en étant leur porte-parole auprès de l'équipe enseignante et des pouvoirs publics.

L'APEL contribue à payer :

- Des abonnements livres pour quelques classes ;
- Un spectacle de Noël pour tous les enfants ;
- Des équipements et/ou matériels pédagogiques à chaque école ;
- Une partie du coût des séances de piscine.
- Des sorties scolaires et de même pour le voyage scolaire qui a lieu tous les 3 ans (CE2 au CM2).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE : 22 membres

Présidente : Amandine CRUBLET

Vice-présidente : Marion POTTIER

Trésorière : Emmanuelle JOURDAN

Vice-trésorière : Anne-Cécile SUHARD

Secrétaire : Sandra CHAUDET

Vice-secrétaire : Virginie BOULIERE

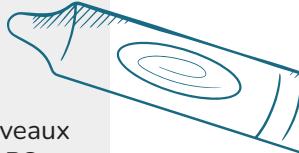
Membres : Charlène FOSSARD, Sandrine HAY, Noémie HOUGET, Jean-Marie HOREL, Fanny PANETIER, Sandrine ALIX, Emilie MESSU, Aurélie DUPONT, Magalie SOUL, Elodie CINIER, Marina PICQUET, Mélanie DESILLES, Elodie CHAPRON, Elodie MOUETAUX, Claire-Violette LE GOFF et Sandy PLERINI.



Absents sur la photo :

Emmanuelle JOURDAN,
Anne-Cécile SUHARD,
Charlène FOSSARD,
Emilie MESSU,
Sandrine HAY,
Elodie CHAPRON,
Elodie MOUETAUX,
Noémie HOUGET,
Claire-Violette LE GOFF,
Sandrine ALIX

apel



DATES À RETENIR

Samedi 16 mars 2024
Fête de l'école

Samedi 10 février 2024
Portes ouvertes des écoles

Vendredi 15 mars 2024
Carnaval

Vendredi 21 juin 2024
Cirque

34

NOS DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS



VENTE DE LÉGUMES



SPECTACLE SUIVI DU PÈRE NOËL



SOIRÉE DE L'ÉCOLE



LA KERMESSE



MARCHÉ DE L'AVENT



Restez informés de nos actions :

Apel Bréal Mondevert

@ apelbrealmondevert@yahoo.com



35

VIE ASSOCIATIVE

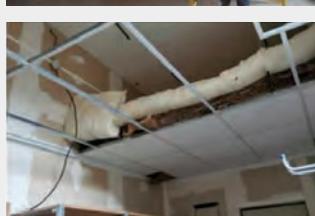
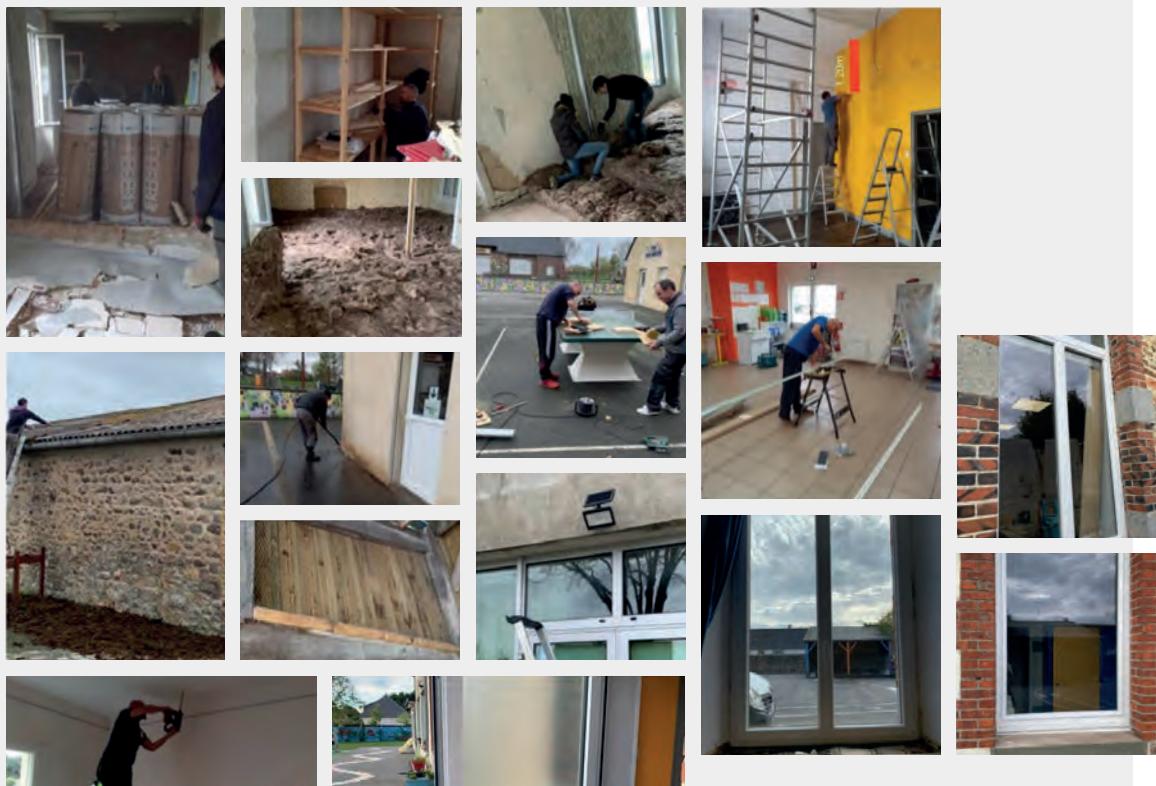
OGEC

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
RPI Bréal Mondevert



Dans un contexte **écologique et économique** omniprésent, l'OGEC pour l'année 2023-2024 a décidé d'engager des **travaux de rénovations énergétiques**, au programme :

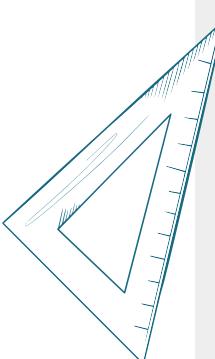
- isolation de combles
- changement de fenêtres et portes
- amélioration de l'acoustique de classe



L'OGEC est toujours à la recherche de bénévoles afin de pérénniser ses actions et l'association.

*Si vous souhaitez plus d'information,
n'hésitez pas à nous suivre
sur la page facebook*

f OGEC BREAL MONDERVERT
*et nous contacter à
l'adresse mail suivante :
ogecbrealmondevert@gmail.com*



RPE ARC-EN CIEL

Relais Petite Enfance

Comment suivre l'actualité du Relais Petite Enfance ?

Le Relais Petite enfance a une page Facebook, n'hésitez pas à la consulter régulièrement, voici le lien :

<https://www.facebook.com/Relais-Petite-enfance-Arc-en-Ciel-107717087694123>

PETIT RAPPEL : QU'EST-CE QUE LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais est un lieu de ressource pour l'accueil des jeunes enfants et des professionnels de la petite enfance ;

- R** Rencontre
- E** Ecoute
- L** Lieu d'échange
- A** Animation
- I** Information
- S** Sensibilisation à l'éveil du jeune enfant.

Lieu de soutien, de conseils au quotidien pour l'accueil et le développement du jeune enfant

ASSISTANTS MATERNELS ET GARDE À DOMICILE

- Etre mis en relation avec les familles
- Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- Etre informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- Participer des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants de moins de 6 ans que vous avez en accueil
- Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur



PARENTS

- Etre informés sur les différents modes d'accueil de votre territoire
- Bénéficier d'un entretien individualisé pour cerner vos besoins d'accueil
- Disposer des coordonnées des différents professionnels susceptibles d'accueillir votre enfant
- Etre informés sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)
- Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile



ENFANTS

- Fréquenter le relais à l'occasion de temps collectifs, de socialisation dans des locaux adaptés
- Participer à des ateliers d'éveil (activités manuelles, éveil musical et corporel...)
- Partager des temps festifs
- Bénéficier des ressources locales (médiathèque, ludothèque) et des actions passerelles (multi-accueil, accueils de loisirs, école maternelle...)

VIE ASSOCIATIVE



PROFESSIONNELS EN DEVENIR

Etre informés sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance (assistant maternel, garde d'enfants à domicile, éducateur de jeunes enfants, ATSEM, auxiliaire de puériculture, puéricultrice)

LES TEMPS FORTS

Visio conférence, conférence, spectacle, réunion, échanges de paroles, formations, ateliers parents, ateliers professionnels, soirée-débat.

- Ils sont proposés aux parents, assistants maternels et plus largement aux professionnels de la petite enfance
- Ils s'inscrivent dans la volonté d'accompagnement à la parentalité et à la professionnalisation
- Ils sont proposés de façon ponctuelle tout au long de l'année

Comment contacter l'animatrice du relais ?

Par téléphone au 06.02.55.10.59

Par mail : rpe@chatillon-en-vendelais.fr

A quel moment vous pouvez la joindre sur ces temps de permanence ?

Permanence téléphonique et/ou ouverture au public (téléphone et rendez-vous physique) :

lundi 13h30-17h (uniquement par téléphone)

mardi 13h30-17h

mercredi 13h30-17h

jeudi 13h30-19h

Rendez-vous physique possible :

le samedi matin de 9h à 12h30 aux dates suivantes :

le 20 janvier, 17 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai,

15 juin, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre.



TITOUNETTE

Espace jeux Mondevert / Bréal-sous-Vitré / Erbrée / Balazé

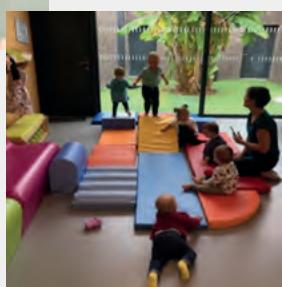


L'espace jeux intercommunal est à la disposition à la fois des assistantes maternelles, des parents, grands-parents des communes... qui souhaitent y **accompagner un enfant de moins de trois ans**.

La particularité d'un espace jeux étant que l'enfant reste **sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte accompagnant**.

L'Espace Jeux TITOUNETTE offre des temps de parentalité aux familles, cette année **deux matinées atelier musical** :

- Le **samedi 3 juin 2023** à Erbrée **9 enfants** y ont participé
- Le **samedi 14 octobre 2023** à Balazé **20 enfants** y ont participé



Ouverture
tous les jeudis à Bréal-sous-Vitré ou Mondevert
 (une année sur deux)
un mardi sur deux à Erbrée
un jeudi par mois à Balazé (jusqu'à 11h15)



de 9h45 à 11h30
 hors vacances scolaires

39

Tous les ans en fin d'année l'Espace Jeux TITOUNETTE organise en collaboration avec le Relais Petite Enfance Arc En CIEL une **journée parentalité, spectacle et gouter de Noël**.

Le samedi 09 décembre 2023 à Bréal-Sous-Vitré c'était avec la compagnie "Zag Zag Zag" (Gratuit ouvert à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistants maternels ou gardes d'enfants..., et sur inscription).



Espace jeux Titounette

Martine PAILLARD (Bréal) 06.71.47.83.23

Julie VINOUZE (Mondevert) 06.14.78.55.31

Angélina LEFORESTIER (Erbrée) 06.63.52.30.49

Natacha DESJARDINS (Balazé) 06.72.12.13.95

VIE ASSOCIATIVE

BRAËLLO THÉÂTRE



La troupe de Braëllo théâtre est remontée sur les planches en novembre dernier pour vous présenter une pièce de Marc Camoletti « Sexe et Jalousie ».

Etant une association à but non lucratif, il est important pour la troupe de reverser à des associations locales. Dernièrement deux dons ont été faits :

Le premier a été versé à l'association « **Toutes ensemble pour Salomé** » qui œuvre pour faire avancer la **recherche de la sclérose en plaques**. Un chèque de 500€ leur a été remis lors de la marche organisée à Mondevert le dimanche 17 septembre puis un second chèque de 900€ leur a été remis à la fin de la première représentation du 11 novembre correspondant aux entrées de cette soirée.

Le deuxième don de 1 080€ quant a lui a été remis au **RPI de Bréal-Sous-Vitré/Mondevert**.



L'association « **les p'tits héros** » de La Guerche de Bretagne est venue pendant 3 jours à l'école former les élèves de 3 ans à 11 ans aux **gestes de premier secours**.



La troupe est toujours à la recherche d'acteurs & de bénévoles.

Alors si vous souhaitez rejoindre une troupe familiale où la bonne humeur est toujours au rendez-vous contactez-nous !

L'ensemble de la troupe vous souhaite une très belle année 2024 !



LES BRÉALAQUADS



TÉLÉTHON

Après le succès des manifestations organisées cette année par les membres du Bréalaquads, **une somme de 2210 € a été remis au Téléthon.**

Le **samedi 7 décembre 2024**, les Bréalaquads organiseront la **rando-quads** comme les années précédentes.



TEAM MARTINS

Le **samedi 23 mars 2024**, la soirée qui avait été organisée par les Bréalaquads l'an passé sera remplacée par celle du Team Martins, une association familiale de sport automobile !

Pour toute réservation de repas sur place ou à emporter, veuillez contacter :

Estelle MARTINS : 06.34.64.40.70
Thierry MOREL 06.70.57.41.60



Samedi 24 mars 2024
Soirée Team Martins

Samedi 7 décembre 2024
Rando-quads

CLUB DE L'ESPOIR

41

L'**assemblée générale** s'est tenue le 9 janvier. La **galette des rois** a été servie à cette occasion. Le bureau a été reconduit.

Les **cadeaux de Noël** ont été distribués lors de la réunion du club du 19 décembre. Une **buchette de Noël** a été servie à cette occasion.

Le club de l'espoir est ouvert à tous, n'hésitez pas à vous inscrire, vos nouvelles propositions d'activités seront les bienvenues.

L'adhésion est de 16 euros l'année, l'inscription pour l'année 2024 est à faire avant le 17 décembre 2023.

Le club de l'espoir vous souhaite une bonne santé, une belle et heureuse année 2024.

Cette année, nous avons eu le plaisir de souhaiter un joyeux anniversaire à :



Jean-Claude
80 ans

VIE ASSOCIATIVE



L'AGENDA 2024 DU CLUB DE L'ESPOIR

- Mardi 9 janvier**
Assemblée générale et galette des Rois à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 23 janvier**
Club à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 6 février**
Rencontre mensuelle (crêpes)
- Vendredi 9 février**
Concours de belote à Erbrée (ligue contre le cancer)
- Mardi 20 février**
Club à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 5 mars**
Rencontre mensuelle Pot-au-feu à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 19 mars**
Club à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 2 avril**
Rencontre mensuelle
- Mardi 16 ou 30 avril**
Sortie club
- Vendredi 10 mai**
Repas de secteur à la Grenouillère
- Mardi 14 mai**
Rencontre mensuelle
- Vendredi 24 mai**
Concours de belote à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 28 mai**
Club à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 11 juin**
Rencontre mensuelle
- Mercredi 12 juin**
Fête de l'amitié Gémouv au Phare de Saint Colomb
- Mardi 25 juin**
Club à Bréal-sous-Vitré
- Juillet/Août**
Repos
- Mardi 27 août**
Reprise des activités du club
- Jeudi 5 septembre**
Galette saucisses inter club à la Chapelle Erbrée
- Mardi 10 septembre**
Club à Bréal-sous-Vitré
- Jeudi 19 septembre**
Concours de belote à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 24 septembre**
Marché ECC à Le Pertre
- Mardi 8 octobre**
Rencontre mensuelle
- Mardi 22 octobre**
Repas de fin d'année à La Grenouillère
- Mardi 5 novembre**
Rencontre mensuelle
- Mardi 19 novembre**
Club à Bréal-sous-Vitré
- Mardi 3 décembre**
Rencontre mensuelle
- Décembre**
Spectacle Gémouv dans diverses salles de la région
- Mardi 17 décembre**
Rencontre mensuelle, remise des cadeaux de Noël et règlement des cotisations

Contact :

Nicole et Pierrot PAILLARD : 02 99 75 34 82
 Nicole PAILLARD : 06 20 79 13 26
 Denise ACARY : 02 99 49 33 50

COMITÉ DES FÊTES

de Bréal-sous-Vitré

L'année 2023 du Comité des fêtes

Les SPORTIVIALES

25 avril 2023

Le comité des fêtes a participé à l'**accueil des marcheurs** avec la bibliothèque et la participation des enfants du centre de loisirs. Un moment apprécié par tous et l'occasion pour le comité des fêtes de présenter ses activités passées et à venir !



VIDE GRENIER

Dimanche 23 juillet 2023

Le vide-grenier n'a pas connu un réel succès avec un ciel très gris... mais les voitures anciennes étaient au rendez-vous et nous on apporté de la couleur !



OCTOBRE ROSE

Dimanche 23 octobre 2023

Le soleil était présent et a rendu cette journée très agréable ! Les marcheurs ont pu découvrir les petits chemins de campagne autour de Bréal. N'oublions pas de remercier les élèves du RPI qui nous ont rapporté les dessins faits en classe sur le thème du rêve. Pour chaque dessin apporté le comité des fêtes versait 1€ de plus à l'association. Au total, 1050 € ont été reversés à l'association Les Vitrézelles.



CONCOURS DE PALETS

Samedi 22 juillet 2023

Record de participation cette année avec **66 participants** en individuel le matin et **56 équipes** l'après-midi. Les participants ont apprécié de pouvoir jouer sur le terrain derrière la salle des fêtes, le lieu étant agréable et ombragé. Du beau jeu et une belle journée !



SOIRÉE ESTIVALE

Samedi 24 juin 2023

La soirée a commencé par une **démonstration de Djembel** (danse de bien être basée sur des sonorités africaines) avec Aurélia. Puis l'**orchestre Carte Blanche** a pris la suite pour l'animation et faire danser les **323 personnes présentes** !

VIE ASSOCIATIVE



LES RENDEZ-VOUS 2024

Vendredi 19 janvier à 20h00Assemblée générale
Salle de la garderie

Nous ferons le bilan de l'année passée et préparerons l'année 2024.

Ouvert à tous !

Nous vous invitons à partager la galette des rois.

Samedi 15 juin

Festival "Les Désarticulés"

Venez profiter des spectacles de rue lors de ce festival gratuit en après-midi organisé cette année à Bréal-sous-Vitré.

Samedi 22 juin

Soirée estivale avec l'orchestre Carte Blanche

Samedi 13 juillet

Concours de palets

Dimanche 20 octobre

Octobre Rose

Restez informés : N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour ne pas manquer une seule info sur les manifestations organisées par le comité des fêtes !

Le comité des fêtes a toujours besoin de bénévoles : Venez partager un moment avec nous dans la bonne humeur !

Contact :

Thomas Chaudet

06 85 23 46 39

brealcomite@gmail.com

L'ensemble des membres du Comité des fêtes vous souhaite une belle et festive année 2024 !



COMPAGNONS DE BRAËLLO

Si vous êtes intéressé par l'**escrime médiévale** et de rejoindre l'aventure des Compagnons de Braello, passez nous rencontrer le **mardi soir à l'entraînement de 19h30 à 21h30 à la salle de Bréal**.

LAMES DE SÉVIGNÉ

Si vous êtes intéressé par le **17ème siècle, le théâtre et l'escrime à la rapière et à la dague, du Marquis et de la Marquise de Sévigné**, passez nous rencontrer le **mercredi soir à l'entraînement de 18.30 à 21.30 à la salle de Bréal**.



Historiquement votre !

Etienne BOISARD

Alias « Moranger de Braello »

06.84.84.46.14

Président Compagnons de Braello

<https://compagnons-de-braello.jimdosite.com>

[compagnons.de.braello](https://www.instagram.com/compagnons.de.braello)

Membre Fondateur

Conrad, Corsaire du Roy

<https://conrad-corsaire-du-roy.jimdosite.com/>

[conrad.corsaire.du.roy1742](https://www.instagram.com/conrad.corsaire.du.roy1742)

Membre Fondateur

Lames de Sévigne

<https://lames-de-sevigne.jimdosite.com>

[lames_de_sevigne_](https://www.instagram.com/lames_de_sevigne_)

L'ESPÉRANCE

de Bréal-sous-Vitré

Changement de bureau et remerciements !

Après 16 années au poste de trésorière et à la présidence du club, **Nadine Legrand** et **Vincent Chaudet** ont décidé à la fin de la saison dernière de céder leurs places. Un vrai merci pour ce travail de l'ombre qui a été réalisé durant toutes ces années. Vincent Chaudet, qui a fortement participé au développement du club souhaite rester toujours pleinement investi. Il reprend le poste vacant de Trésorier.

Florian Crublet est le nouveau président du Club.

Claude Gilbert reste Vice-président et Corentin Carrot a remplacé Florian Crublet au poste de secrétaire.

Nous remercions Stéphane Cherrault de **Solair 3 Tech** qui nous a permis d'acquérir de nouveaux sweats d'échauffement, ainsi que le restaurant **Signorizza Vitré** qui nous a offert un jeu de maillots pour cette saison.

Le club tient également à remercier tous ses licenciés et parents. Un grand merci également à la municipalité ainsi qu'à tous nos bénévoles qui sont fortement présents pour le club. Merci aux supporters qui viennent nous encourager... C'est aussi l'occasion pour les Bréalais de pouvoir se rassembler lors de chaque match.

Séniors

La saison 2022-2023 fût belle pour l'équipe senior. Suite à la descente en D3 lors de la saison précédente, le club a été



en plein doute. A notre image, il a fallu être soudé et faire preuve de caractère pour relever la tête. Avec un nouveau coach, **Pierre Hervagault**, le club a réussi à se hisser à la deuxième place du classement et ainsi retrouver la D2.

Malgré de belles recrues à l'inter-saison, le début de saison **2023-2024** a été plus compliqué que prévu pour l'équipe A ; notamment dû à de nombreuses blessures en début de championnat. Cependant, nous restons très optimistes pour atteindre notre objectif principal : **Le maintien en D2**.

L'effectif senior compte 21 joueurs cette saison. Une entente a été créée avec l'équipe B d'Erbrée Mondevert nous permettant de faire jouer tous les joueurs disponibles chaque week-end.

Pierre Hervagault est en charge des **entraînements qui ont lieu le mardi et jeudi à 19h30**.

Equipes jeunes

Les jeunes des catégories **U6 (dès 5 ans)** à **U13** sont en entente avec l'US Erbrée/Mondevert.

U6 à U9 : entraînement le **mercredi matin à Erbrée**

U10 à U13 : entraînement le **mercredi après-midi à Erbrée**

Lorsque le temps ne permet plus de jouer dehors (pluie, froid...), ils s'entraînent dans la salle d'Erbrée. Un réel confort pour les enfants.

Les catégories **U14 à U18** jouent au sein du Groupement de Jeunes des Portes de Bretagne (Entente avec l'US Erbrée-Mondevert, les Bleuets Le Pertre-Brielles-Gennes-St Cyr le Gravelais, l'AS St Germain du Pinel et l'AS Etrelles). **Les entraînements ont lieu le mercredi et vendredi soir.**

Deux joueurs du club encadrent le samedi des équipes du groupement :

U14 : Corentin Carrot (matchs à domicile à Bréal-sous-Vitré)

U17B : Antoine Divet



VIE ASSOCIATIVE

Manifestations

Le Tournoi Inter-quartier aura lieu le 1^{er} juin 2024.

La Saint Sylvestre du 31 décembre est toujours organisée par le club à la salle municipale de Bréal sous Vitré.

Ce 1^{er} décembre, 30 joueurs, jeunes et parents se sont rassemblés lors du match de l'équipe de France Féminine contre l'Autriche au Roazhon Park.

Le club est en réflexion pour organiser de nouveaux évènements en 2024 ...



A VOS AGENDAS !

Samedi 1^{er} juin 2024

Tournoi inter-quartiers

Mardi 31 décembre 2024

Soirée de la St Sylvestre

Salle polyvalente de Bréal-sous-Vitré

CORRESPONDANT GÉNÉRAL, RÉFÉRENT SENIOR :

Florian CRUBLET

06.85.76.56.38

RÉFÉRENT ÉCOLE DE FOOT

Vincent CHAUDET

06.80.91.32.51

Mail :
asso.ebsv@gmail.com

L'Espérance de Bréal souhaite poursuivre sa dynamique. Nous accueillons toujours des joueurs, jeunes joueurs (à partir de 5 ans), bénévoles et arbitres.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés ou pour toutes informations diverses

Pour suivre l'actualité du club :

Espérance de Bréal-sous-Vitré

ebsv.brealsousvitre



46
L'Espérance Bréal-sous-Vitré vous souhaite une très belle année 2024 !
A très bientôt sur les bords des terrains !

SECTION UNC/AFN

Anciens combattants et soldats de France de Bréal-sous-Vitré

Président
Gilbert BOISRAME

Vice Président
Guy JOURDAN

Secrétaire
Thierry CORDE

Trésorier
Norbert HERY

Membres du bureau
Christian CRUBLET,
Robert LEFEBVRE,
Mickaël LEFEUVRE,
Hubert LHUISSIER,
Francis PIROT,
Guy THEBERT.

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 5 février, le président Gilbert BOISRAME a présenté le bilan de l'activité de la section, Norbert HERY trésorier a présenté le bilan comptable. Le bureau a également été renouvelé.

Nous nous sommes réunis le dimanche 22 avril pour la cérémonie du 8 mai et le samedi 23 avril pour la journée grillade.

Nous nous sommes également réunis le 4 novembre pour le traditionnel repas au restaurant l'Espérance de Vitré. La bonne humeur habituelle était au rendez-vous.

La messe du souvenir du 11 novembre a eu lieu le dimanche 12 novembre suivi du vin d'honneur.

A cette occasion la médaille du mérite de l'UNC a été décernée au président Gilbert Boisramé à l'échelon Vermeil et a été remise par Guy Jourdan vice président.

L'assemblé générale aura lieu le dimanche 14 janvier à 2024 à 10h00. La galette des rois sera servie à cette occasion. Les dates des autres manifestations ne sont pas encore connues.



Si vous souhaitez nous rejoindre pour ces moments de commémoration mais aussi de convivialité n'hésitez pas.

Contact :

Gilbert Boisramé : 06 19 36 43 78
Hubert Lhuissier : 06 47 56 86 63



Les Anciens
Combattants et
les Soldats de France
vous souhaitent
une très heureuse
année 2024
ainsi qu'une
bonne santé à tous.

47

VIE ASSOCIATIVE

Sportiviales
& Compagnie

SPORTIVIALES & COMPAGNIE

La prochaine édition de « SPORTIVIALES & Compagnie » et plus précisément la **semaine de randonnées aura lieu du 15 au 19 AVRIL 2024.**

Semaine qui nous emmènera :

- . le LUNDI 15 de Vitré à Chatillon en Vendelais
- . le MARDI 16 de Chatillon en Vendelais à La Chapelle Erbrée
- . le MERCREDI 17 de La Chapelle Erbrée à Bréal sous Vitré
- . le JEUDI 18 de Bréal sous Vitré à Le Pertre
- . le VENDREDI 19 de Le Pertre (« le cerisier des landes » à Vitré

Toutes les arrivées se feront à la médiathèque.

Contact :

R. FOUILLET - Tel : 06 40 07 65 31 - sportiviales@hotmail.fr

YA DANCE BY AURÉLIA



Retrouvez-nous tous les **jeudis soirs** (hors vacances scolaires) **de 19h30 à 20h15** à la salle des fêtes pour pratiquer votre cardio tout en dansant.

Aurélia Boisramé professeur de danse, vous feras danser sur du reggaeton, latino, afro, dancehall pour débutant et intermédiaire.

Cours d'essais gratuits et sa toute l'année.

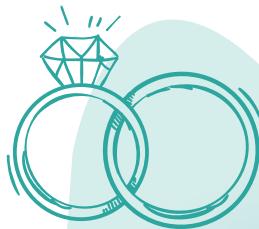
Info & contact : 07 71 81 68 94

Aurélia Boisramé

Aurélia bsrm



ETAT CIVIL



Mariages

... 05/08/2023

Emilie HAJDUK & Daniel GOUBIER

Naissances

26/01/2023

Lily CHAUDET

06/04/2023

Augustine JOUAULT

05/07/2023

Nino TAILLANDIER

05/08/2023

Anya BIHOUIS

30/11/2023

Maxence ANGOT



49

Décès

Annette SEIGNEURET née BERTIER † 24/01/2023

Eugène BOISARD † 23/02/2023

Anthony SEGOUIN † 09/04/2023

Maria ROMÉ née BILHEUDE † 06/09/2023

Gérard VITOUX † 10/12/2023



AGENDA

Mardi 9 janvier	Assemblée Générale et galette des Rois <i>Club de l'Espoir</i>
Dimanche 14 janvier à 10h	Assemblée Générale <i>Section UNC/AFN Anciens Combattants</i>
Vendredi 19 janvier à 20h	Assemblée Générale <i>Comité des Fêtes</i>
Mardi 23 janvier	Club <i>Club de l'Espoir</i>
Mardi 6 février	Rencontre mensuelle (crêpes) <i>Club de l'Espoir</i>
Vendredi 9 février	Concours de belote à Erbrée <i>Club de l'Espoir</i>
Samedi 10 février	Portes ouvertes dans les 2 écoles
Mardi 20 février	Club <i>Club de l'Espoir</i>
Mardi 5 mars	Rencontre mensuelle (pot-au-feu) <i>Club de l'Espoir</i>
Vendredi 15 mars	Carnaval <i>Ecole de Bréal-sous-Vitré</i>
Samedi 16 mars	Fête de l'école
Mardi 19 mars	Club <i>Club de l'Espoir</i>
Samedi 24 mars	Soirée Team Martins <i>Bréalaquads</i>
Mardi 2 avril	Rencontre mensuelle <i>Club de l'Espoir</i>
Semaine du 15 au 19 avril	Semaine de randonnée <i>Sportiviales & Compagnie</i>
Mardi 16 ou 30 avril	Sortie Club <i>Club de l'Espoir</i>
Vendredi 10 mai	Repas de secteur à la Grenouillère <i>Club de l'Espoir</i>
Mardi 14 mai	Rencontre mensuelle <i>Club de l'Espoir</i>
Vendredi 24 mai	Concours de belote à Bréal-sous-Vitré <i>Club de l'Espoir</i>
Mardi 28 mai	Club <i>Club de l'Espoir</i>
Samedi 1 ^{er} juin	Tournoi inter-quartier <i>L'Espérance</i>
Dimanche 9 juin	Elections européennes
Mardi 11 juin	Rencontre mensuelle <i>Club de l'Espoir</i>

50

2024

5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mercredi 12 juin	Fête de l'amitié Gémouv au Phare de St Coulomb Club de l'Espoir
Samedi 15 juin	Festival "Les Désarticulés"
Vendredi 21 juin	Cirque Ecole
Samedi 22 juin	Soirée estivale avec l'orchestre Carte Blanche Comité des Fêtes
Mardi 25 juin	Club Club de l'Espoir
Samedi 13 juillet	Concours de palets Comité des Fêtes
Mardi 27 août	Reprise des activités du Club Club de l'Espoir
Jeudi 5 septembre	Galettes saucisses inter-club à la Chapelle Erbrée Club de l'Espoir
Mardi 10 septembre	Club Club de l'Espoir
Jeudi 19 septembre	Concours de belote à Bréal-sous-Vitré Club de l'Espoir
Mardi 24 septembre	Marché ECC à Le Pertre Club de l'Espoir
Mardi 8 octobre	Rencontre mensuelle Club de l'Espoir
Dimanche 20 octobre	Octobre Rose Comité des Fêtes
Mardi 22 octobre	Repas de fin d'année à La Grenouillère Club de l'Espoir
Mardi 5 novembre	Rencontre mensuelle Club de l'Espoir
Mardi 19 novembre	Club Club de l'Espoir
Mardi 3 décembre	Rencontre mensuelle Club de l'Espoir
Décembre	Spectacle Gémouv dans diverses salles de la région Club de l'Espoir
Samedi 7 décembre	Rando-quads Bréalaquads
Mardi 17 décembre	Rencontre mensuelle, remise des cadeaux de Noël et règlement des cotisations Club de l'Espoir
Mardi 31 décembre	Soirée de la Saint Sylvestre L'Espérance

51

DÉCEMBRE 2023

MÉMO

MAIRIE DE BRÉAL SOUS VITRÉ

5, rue de la Mairie - 35370 Bréal-sous-Vitré
02.99.49.42.10 - mairie@brealsousvitre.fr
www.brealsousvitre.fr

La mairie est ouverte au public
les lundi, mercredi de 10H00 à 12H30
et le vendredi de 10H à 12H30 et de 17H00 à 18H00

MÉDIATHEQUE VITRÉ : 02 99 75 16 11
ÉCOLE BRÉAL : 02 99 49 40 83
ÉCOLE MONDEVERT : 02 99 49 41 19
VITRÉ COMMUNAUTÉ : 02 99 74 52 61
PERCEPTION / TRÉSORERIE VITRÉ : 02 99 74 54 48
DÉPUTÉE Christine Cloarec – Le Nabour : 02 99 96 24 42
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX : 02 99 02 35 35
MAISON MÉDICALE VITRÉ : 02 99 75 55 66
CENTRE DE SOINS ST PIERRE LA COUR : 02 43 01 83 93
CENTRE ANTI POISON RENNES : 02 99 59 22 22
ADMIR ARGENTRÉ : 02 23 55 06 17
PAROISSE : 02 99 49 42 65
PHARMACIE DE GARDE : 3237
HOPITAL : 02 99 74 14 14
GENDARMERIE : 02 99 75 02 30
POLICE SECOURS : 17
APPEL URGENCE : 112
EDF DEPANNAGE : 0 810 333 035
SAUR (EAU) : 02 78 51 80 00



Commune de Bréal-sous-Vitré

www.brealsousvitre.fr